

f.s.m.

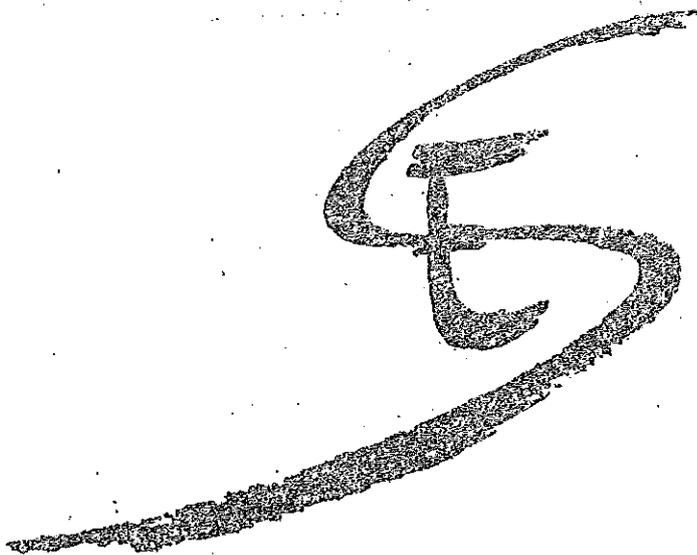
numéro 5

c.g.t.

a.g.f.f.

Juillet. 1971

L'ESPOIR SYNDICAL



 Journal du syndicat général c.g.t.
des personnels du ministère des affaires culturelles
des établissements annexes et sous tutelle en relevant

Sommaire

- I - EDITORIAL par A. LEMONNIER
- II - PERSPECTIVES D'ACTION
AUX AFFAIRES CULTURELLES par J. BATHO
- III - LA VIE DE NOTRE SYNDICAT
DEPUIS 1971 par H. BOLLE
- IV - TOURISME ET TRAVAIL
INFORMATIONS par JC GRANDPRE
- V - REPRESSION AU SOUDAN par H. BOLLE

PERSPECTIVES DE LUTTES AUX AFFAIRES CULTURELLES APRES LA
GREVE DU 27 MAI 1971 -

Le 27 mai, pour la première fois au niveau ministériel, le Syndicat Général décidait d'appeler les personnels à la grève, pour la satisfaction des revendications particulières.

Le mouvement fut un franc succès, le rassemblement dans la Cour du Palais-Royal permit de démontrer la détermination des personnels ainsi que l'efficacité de l'action de la C.G.T. même lorsqu'elle est seule à livrer la bataille.

Bien sûr, pour l'immédiat rien ne fut obtenu, une grève de 24 heures ne permet pas de débloquer un contentieux aussi lourd. Nous ne sommes pas assez naïfs pour le croire, il existe trop de problèmes (budgets, statuts, créations d'emplois, droit syndical, etc.). L'espoir de voir les revendications satisfaites ne se résume pas dans une seule action brève, mais bien dans la détermination d'une lutte longue et persévérante. Cette lutte, depuis le 27 Mai, a commencé.

Nous avons devant nous des responsables administratifs qui gèrent la misère: les intérêts des personnels, surtout des personnels les plus défavorisés (ouvriers, gardiens, catégories C & B), ont été délibérément sacrifiés. L'effroyable succession des budgets annuels le démontre. Celui de 1972 n'échappera pas à la règle. Aux Affaires Culturelles, les choix sacrifient aux nécessités du spectaculaire, à ce qui peut sauver la façade; les directions non prioritaires ont été évincées une nouvelle fois.

Mais il y a plus grave. Le VIème plan a déterminé parfaitement cette orientation pour 5 ans. La question est simple: les personnels accepteront-ils que la misère se prolonge jusqu'en 1975? Voilà de quoi justifier bien des craintes et de quoi démontrer l'urgence de notre action. Notre volonté de lutte s'oppose à des impératifs gouvernementaux qui ne considèrent la politique culturelle que sous l'angle du prestige et de la rentabilité, ce qui oriente par conséquent le ministère vers des actions d'apparat pour un budget le moins élevé possible (les tâches conservatoires notamment en feront de nouveau les frais).

Une lutte longue est nécessaire. Le Syndicat Général a déterminé les points faibles, là où les actions payeront par la gêne et les difficultés qu'elles feront naître. Les moments seront choisis pour offrir un maximum d'efficacité. Nous mènerons ces actions en recherchant la plus large unité syndicale; nous donnerons également aux actions la plus large publicité.

Le Bureau National coordonnera les luttes. La détermination de tous est un impératif essentiel; cette volonté d'aboutir sera le meilleur facteur d'enthousiasme. Le refus constant qui est opposé à l'examen des problèmes de l'emploi et de la qualification a assez duré.

J. BATHO

.../...

LA VIE DE NOTRE SYNDICAT DEPUIS

1970

Depuis deux mois notre Syndicat Général a 1 an d'existence.

Cette première année a été marquée par une intense activité à tous les niveaux malgré les problèmes de structuration et d'organisation qui sont la préoccupation de toute nouvelle organisation syndicale.

Dès la fin de notre Congrès Constitutif, il importait pour les membres du Secrétariat et du Bureau National élus, de se répartir les tâches afin de mettre en application les décisions du Congrès conformément à nos Statuts, et réunir les différentes instances de notre organisation pour définir les actions à engager pour l'aboutissement des revendications des personnels tant spécifiques que générales.

C'est ainsi que parallèlement et en même temps que notre Commission Administrative se réunissait par deux fois le 16 octobre 1970 et le 14 mai 1971 pour les décisions d'action et d'organisation, très vite avec l'aide du Secrétariat, à la base dans les Services, les Etablissements, les Départements nous assistions à la mise en place et à la structuration de nos Sections d'établissements et de nos Sections Régionales.

A ce jour, presque partout où existait un nombre raisonnable d'adhérents à la C.G.T. dans un même établissement ont été organisées et structurées des sections d'Etablissements. Celles-ci au nombre d'une quinzaine ont une vie très active. Très peu de sections de ce genre restent à organiser.

Quant aux Sections Régionales la tâche est beaucoup plus difficile. En effet différentes raisons ne nous ont pas permis de mettre en application les suggestions de la Commission Administrative du 16 octobre 1970 de nous déplacer en province auprès des camarades afin de les aider à s'organiser, L'importance des Actions engagées, le coût des déplacements, nos petits moyens financiers et l'éparpillement dans de larges rayons de nos adhérents de province, tous ces facteurs font, qu'aujourd'hui, beaucoup reste à faire au niveau des Sections Régionales. Nous devons donc envisager très prochainement d'aller visiter nos camarades de province. Malgré cela 11 Sections Régionales sont structurées et très actives. Beaucoup de possibilités existent. L'importance de notre implantation en province est grande, chaque jour nous comptons de nouvelles adhésions.

Pour les Camarades responsables de section, ces informations sont déjà connues, elles ont été largement développées et très détaillées au cours des deux réunions des secrétaires de section, des 20 novembre 1970 et du 18 juin 1971.

Le Bureau National, pour sa part, depuis notre Congrès Constitutif s'est réuni 28 fois et a suivi de très près la vie de notre syndicat mettant en application les décisions de la Commission Administrative, suite à chacune de ces réunions un procès-verbal de séance est dressé et diffusé en 75 exemplaires auprès des Membres du Bureau National, de la Commission Administrative, de la Commission de Contrôle Financier et des Secrétaires de Section afin qu'ils soient informés de l'activité du Syndicat Général.

Notre participation à toutes les actions, manifestations, etc... émanant de la Confédération, de l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires C.G.T., de notre Fédération et de l'Union Départementale de la Région Parisienne a été très grande, tant sur des problèmes revendicatifs, tels que les transports, les traitements et salaires, les retraites etc..., que sur le plan international comme pour la Paix en Indochine, les Condamnés de Burgos, du Cameroun, la Paix au Moyen-Orient, etc... Chaque fois des tracts ont été rédigés, frappés, tirés et diffusés à tous les personnels des Affaires Culturelles. De plus, des articles de fond sur tous les problèmes ont été rédigés comme celui-ci dans notre Journal "Espoir" qui en un an a été édité cinq fois en comptant ce dernier bulletin.

Au niveau de notre Ministère, notre activité a eu de grands retentissements tant auprès des Personnels que de notre Administration, qui a maintenant en face d'elle un syndicat important et représentatif de toutes les catégories des personnels émanant des Affaires Culturelles.

De nombreuses réunions de travail avec l'Administration ont eu lieu pendant l'année 1970, au cours desquelles nous avons développé toutes les revendications qu'elles soient statutaires, de reclassement, d'effectifs, de conditions de travail, d'hygiène, de salubrité ou d'ordre social, etc...

Aucune de ces revendications en suspens depuis de nombreuses années n'a été satisfaite malgré la combativité grandissante des personnels.

Le mécontentement étant sans cesse plus GRAND nous en sommes arrivés à une GREVE SPECIFIQUE, lancée par la seule C.G.T., le 27 mai 1971, appuyée dans le secteur des Musées par les camarades de la C.F.D.T.

Cette journée, toutes proportions gardées, a été un succès et un AVERTISSEMENT pour notre Administration en direction de LUTTES de plus GRANDES ENVERGURES dont les perspectives vous sont données dans d'autres articles de ce Journal.

Au niveau des Sections des actions ont été engagées ou sont en cours, sous toutes les formes allant de la pétition, la délégation etc... jusqu'à la grève. Ce fut le cas aux Archives de France pour les libertés syndicales; dans les Musées, des actions de grèves de 24 heures ont eu lieu tel le 12 juillet dernier pour l'aboutissement de leur statut; d'autres actions sont prévues dans ce secteur sous différentes formes. Suite à la suspension de l'activité de l'Institut de l'Environnement et du licenciement des personnels enseignants de cette direction, la section CGT de ce secteur appuyée par le Secrétaire Général a tenu en commun avec le S.N.E.S.S.U.F. en l'U.S.M.F. une CONFERENCE de Presse et fait passer des communiqués à la presse protestant contre cette mesure arbitraire et à demander une audience au Ministère des Affaires Culturelles. Le Secrétaire et le Bureau National ont chaque fois suivi de près toutes ces actions et y ont même participé.

De gros efforts cette année ont été fournis de la part de nos militants à tous les niveaux par la tenue du Congrès de l'U.C.F.E. et de celui de la F.E.N.-C.G.T. ou notre participation fut grande et apporta

TOURISME ET TRAVAIL

WEEK-END A LONDRES

CHAQUE SEMAINE DU 4 SEPTEMBRE

AU 18 DECEMBRE 1971

Prix par personne 270 F

Par Avion : BAC III

Départs les 4, 11, 18, 25 septembre,
2, 9, 16, 23, 30 octobre,
6, 13, 20, 27 novembre,
4, 11, 18 décembre.

DU SOLEIL TOUTE L'ANNEE

"AUX BALEARES"

DEUX SEMAINES - AVION COMPRIS

A PARTIR DE 570 FRANCS

<u>Départs</u>	<u>Durée</u>	<u>Prix</u>	<u>Semaine Supplémentaire</u>
19 septembre	14 jours	570 F	200 F
26 septembre	14 jours	570 F	150 F
10, 17, 24 octobre	13 jours	570 F	150 F
1er novembre	10 jours	520 F	150 F
7, 14, 21, 28 novembre	13 jours	570 F	150 F
5 décembre	13 jours	570 F	150 F
12 décembre	13 jours	620 F	150 F
19 décembre	13 jours	670 F	150 F
26 décembre	13 jours	570 F	150 F
2 janvier	14 jours	590 F	150 F
Tous les dimanches suivants	14 jours	590 F	150 F

Pour tous renseignements supplémentaires s'adresser aux délégués
C.G.T. de l'établissement.

du Général Nèmeiry.

CHAFIEH EL CHEIKH est à compté parmi les MARTYRS du COMBAT DE LA CLASSE OUVRIERE INTERNATIONALEU contre toutes les Forces de la Réaction.

Le Syndicat Général C.G.T. des Personnels du Ministère des Affaires Culturelles S'ELEVE avec INDIGNATION contre les arrestations , les pendaisons et les fusillades dont sont VICTIMES DES MILLIERS DE SOUDANAIS

C'est par un télégramme adressé au Général Nèmeiry et envoyé à l'Ambassade du SOUDAN que le Secrétariat du Syndicat Général C.G.T. à montré sa réprobation et son indignation devant un tel Massacre .

Nous invitons toutes les sections et les Personnels du Ministère des Affaires Culturelles à Honorer la mémoire de ce Patriote Ardent du Peuple SOUDANAIS et à faire obstacle a la situation qui règne au SOUDAN

P/ Le Secrétariat

Le Secrétaire Général Adjoint

Signé : H. BOLLE

o+o+o+o+o+o+o+o

SYNDIQUES ET NON SYNDIQUES A LA C.G.T.
POUR ETRE AU COURANT DE VOS DROITS ET DE L'ACTUALITE
SOCIALE LISEZ TOUTES LES SEMAINES LA VIE OUVRIERE

DEMANDER L'HEBDOMADAIRE DE LA C.G.T. A NOS MILITANTS

FEMMES TRAVAILLEUSES- LA C.G.T. EDITE A VOTRE
INTENTION LE SEUL JOURNAL SYNDICAL QUI S'ADRESSE A LA MAIN
D'OEUVRE FEMININE

TOUS LES MOIS LISEZ " ANTOINETTE "

MILITANTS et RESPONSABLES DE SECTION- LE PEUPLE
ORGANE BI-MENSUEL DE LA C.G.T VOUS EST INDISPENSABLE
POUR MENER A BIEN VOS TACHES - PRENEZ UN ABONNEMENT
POUR VOTRE SECTION